



10. LA COMPOSITION DES RÉSEAUX RFIQ

RFIQ-A21-C-I-D10

NOS **CONVICTIONS**
L'ADN DE NOS **ACTIONS**

2^e CONGRÈS
7, 9 ET 10 JUIN 2021



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ



NOS **CONVICTIONS** L'ADN DE NOS **ACTIONS**

RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Marie-Claude Ouellet

COORDONNATRICE

Lynda Lachance

RÉVISION

Service Communication

LA COMPOSITION DES RÉSEAUX RFIQ FEMMES, JEUNES, SST ET OTTP

Au moment de sa création, la Fédération se dotait d'un principe qui visait la participation du plus grand nombre possible de membres dans les prises de décision. Dès lors, ses statuts et règlements prévoyaient de larges instances composées de militantes issues de chaque milieu de travail (CH, CHSLD, CLSC, EPC, etc.).

Au moment des fusions d'établissements en vue de la création des CSSS, et dans la foulée de l'adoption des projets de loi 25 et 30 en 2003, la délégation s'est assurée de maintenir le caractère démocratique et accessible de l'organisation. Ses statuts et règlements ont été ajustés pour prévoir la représentation, autant que possible, des militantes issues de chacune des missions qui composaient les nouveaux CSSS.

Au Congrès de 2017, les déléguées reconnaissent que la Fédération devait pouvoir continuer de compter sur toutes ses militantes. De plus, elles réaffirmaient la pertinence de maintenir la composition des instances nationales et fédérales – Congrès et Conseil fédéral et national – selon les modalités adoptées aux statuts et règlements de la FIQ, de la FIQP et du RFIQ.

Dans le même ordre d'idées, la composition des réseaux RFIQ (Femmes, Jeunes, SST et OTTP), tout comme la composition de la délégation aux instances, doit s'appuyer sur une représentation équitable de chacun des CISSS, des CIUSSS, des établissements non fusionnés et des syndicats qui composent la FIQP. Il faut aussi prendre en considération le nombre de sites que couvrent les syndicats affiliés aux Fédérations. Là encore, par souci d'équité, il est important de revoir la nature des différents réseaux.

La composition des réseaux prévoyait aussi la participation d'une militante issue de chacune des Tables régionales d'action et de concertation (TRAC). Considérant la fin des TRAC en 2021, il faut prévoir que cette militante cessera d'y participer à compter de la dissolution.

Le tableau ci-dessous illustre la composition actuelle des réseaux du RFIQ :

COMPOSITION DES RÉSEAUX RFIQ	
Pour chaque réseau local, CSSS ou établissement	1 responsable locale à la Condition féminine, au dossier SST ou au comité Jeunes, selon le Réseau visé
À cela s'ajoute ▼	
Pour chaque réseau local, CSSS ou établissement de :	
1 000 à 2 000 membres	1 militante
2 001 membres et plus	2 militantes
Pour chaque réseau local ou CSSS de 5 sites et plus	1 militante
Pour chaque syndicat régional ou à sections	1 responsable régionale à la Condition féminine, au dossier SST ou au comité Jeunes, selon le Réseau visé
Pour chacun des comités permanents de la FIQ	1 militante
Pour chacune des Tables régionales d'action et de concertation	1 militante
Pour le RIIRS	1 militante, dans le cas du Réseau des femmes et SST

Le tableau ci-dessous illustre la proposition pour la nouvelle composition des réseaux du RFIQ :

NOUVELLE COMPOSITION DES RÉSEAUX RFIQ	
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS, des établissements non fusionnés et des établissements privés et privés conventionnés	1 responsable locale à la Condition féminine, au dossier SST, au comité Jeunes ou OTPP, selon le Réseau visé
À cela s'ajoute (cumulatif) ▼	
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés de 1 000 à 5 001 membres et plus	1 militante par tranche de 1 000 membres
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés de 5 sites et plus	1 militante
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés de 25 sites et plus	1 militante
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés de 50 sites et plus	1 militante
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés de 100 sites et plus	1 militante
Composition pour les situations suivantes :	
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés qui comptent entre 500 et 1 000 membres (s'ajoutant au nombre énoncé ci-dessus)	1 militante
Pour chaque syndicat régional ou à sections de 5 établissements et plus	1 militante
Pour chacun des comités permanents de la FIQ	1 militante
Pour le RIIRS	1 militante, dans le cas du Réseau des femmes, SST et OTPP

Considérant l'adoption du projet de loi 10 (Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales), la création des CISSS et des CIUSSS et par la même occasion la création de la FIQP;

Considérant que la présente composition des différents réseaux n'est pas représentative du nombre de membres par CISSS, CIUSSS, établissement non fusionné et syndicat affilié à la FIQP et qu'il est opportun de préserver la stabilité et la cohésion de l'action syndicale et politique du RFIQ;

Considérant la pertinence d'assurer la cohérence entre la participation des militantes aux instances et la participation des militantes aux rencontres des réseaux de la FIQ (Femmes, Jeunes, SST, OTPP);

Le Comité exécutif recommande :

La composition suivante des réseaux RFIQ (Femmes, Jeunes, SST, OTPP), jusqu'à ce qu'un prochain Congrès en décide autrement.

COMPOSITION RECOMMANDÉE DES RÉSEAUX RFIQ	
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS, des établissements non fusionnés et des établissements privés et privés conventionnés	1 responsable locale à la Condition féminine, au dossier SST, au comité Jeunes ou OTPP, selon le Réseau visé
À cela s'ajoute (cumulatif) ▼	
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés de 1 000 à 5 001 membres et plus	1 militante par tranche de 1 000 membres
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés de 5 sites et plus	1 militante
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés de 25 sites et plus	1 militante
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés de 50 sites et plus	1 militante
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés de 100 sites et plus	1 militante
Composition pour les situations suivantes :	
Pour chacun des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés qui comptent entre 500 et 1 000 membres (s'ajoutant au nombre énoncé ci-dessus)	1 militante
Pour chaque syndicat régional ou à sections de 5 établissements et plus	1 militante
Pour chacun des comités permanents de la FIQ	1 militante
Pour le RIIRS	1 militante, dans le cas du Réseau des femmes, SST et OTPP

Annexe

Nouvelle composition des différents réseaux Femmes, Jeunes, SST et OTPP :

SYNDICATS AFFILIÉS À LA FIQ ET À LA FIQP	Composition actuelle des réseaux RFIQ	Nouvelle composition des réseaux RFIQ
FIQ – Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du Bas-Saint-Laurent	11	6
FIQ – Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay–Lac–Saint-Jean	13	6
FIQ – Syndicat interprofessionnel du CHU de Québec	4	6
Syndicat interprofessionnel de la santé de l'IUCPQ	2	2
FIQ – Syndicat des professionnelles en soins de la Capitale-Nationale	15	9
FIQ – Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et Centre-du-Québec	14	10
FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est	20	10
Syndicat des professionnels et des professionnelles en soins de santé du CHUM	4	5
Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CUSM	4	5
Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires de l'ICM	1	2
FIQ – SPS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	10	7
FIQ – SPS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	10	6
FIQ – SPSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	14	8
FIQ – SPS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	11	8
FIQ – SPS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	7	7
FIQ – SPS de l'Outaouais	14	7
FIQ – SISS de l'Abitibi-Témiscamingue	13	5
Syndicat nordique des infirmières et infirmiers de la Baie James (FIQ)	1	1
FIQ – SPS de Chaudière-Appalaches	15	7

SYNDICATS AFFILIÉS À LA FIQ ET À LA FIQP	Composition actuelle des réseaux RFIQ	Nouvelle composition des réseaux RFIQ
FIQ – SPS de Lanaudière	10	7
FIQ – SPS des Laurentides	17	8
FIQ – SPS de Montérégie-Centre	7	6
FIQ – SPS de la Montérégie-Est	9	8
FIQ – SPS de Montérégie-Ouest	12	6
Syndicat Nordique des infirmières et infirmiers de la Baie d’Hudson (FIQ)	1	1
Syndicat des infirmières et infirmiers de la Baie d’Ungava	1	1
AIM + 8 établissements	9	9
PSSU + 11 établissements	12	12
SRPSQ + 5 établissements	6	6
SPSQ + 13 établissements	14	14
Syndicat des salariées de la Coopérative de solidarité SABSA (FIQ)	1	1
SIIA du Centre Champlain de Gatineau	1	1
RIIRS	1	1
Total	287	198
Représentantes des TRAC	12	0
Grand total	299	198

NOS **CONVICTIONS** L'ADN DE NOS **ACTIONS**

NOTES



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ

FIQ Montréal | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec |

1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

